

**Pour diffusion immédiate**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022



## Quand distraction rime avec déficit : le fléau des distractions liées au stress financier coûte des milliards aux entreprises

*Selon une étude de l'Institut national de la paie, le fait que les travailleurs s'inquiètent de leurs finances personnelles pendant qu'ils sont au travail, ajoute aux difficultés persistantes que vivent les entreprises depuis la pandémie.*

Pour les entreprises, quelle que soit leur taille, ce sont des temps difficiles.

Entre les confinements et les revers des deux dernières années et la récession qui semble se profiler à l'horizon, nombreux sont ceux qui ont du mal à recruter, à retenir et à mobiliser des travailleurs. C'est pourquoi des expressions telles que « démission silencieuse » et « la grande retraite » ont reçu une attention considérable de la part des experts et des consultants spécialisés sur le marché du travail. Ce dont ils ne parlent pas, en revanche, c'est le déficit causé par le fléau des distractions liées au stress financier qui coûtent aux employeurs des milliards de dollars supplémentaires en perte de productivité.

En fait, une nouvelle étude de l'Institut national de la paie souligne que les préoccupations financières que vivent les Canadiens au travail coûteront aux employeurs plus de 40 milliards de dollars en 2022. Ce qui est d'autant plus étonnant est que ce chiffre a explosé depuis 2021, année où le coût de la perte de productivité liée au stress financier est estimé à 26,9 milliards. Cette hausse fulgurante est le résultat de plusieurs facteurs, mais elle prend racine dans la détérioration de la situation financière individuelle des travailleurs canadiens cette année.

« En moyenne, un travailleur stressé financièrement passe près de 30 minutes par jour à gérer sa situation financière plutôt que d'effectuer ses tâches professionnelles, explique Peter Tzanetakis, président de l'Institut national de la paie. Au cours de l'année, cela représente plus de trois semaines de perte de productivité par employé ».

Plus tôt cette année, les résultats du *sondage annuel de l'Institut national de la paie auprès des travailleurs canadiens* et l'analyse par grappe exhaustive du laboratoire canadien sur le bien-être financier (le laboratoire) ont révélé un déclin marqué au niveau du bien-être financier des travailleurs canadiens. Non seulement la grappe la plus à l'aise financièrement a diminué de 10 % par rapport à 2021, mais les indicateurs comportementaux clés qui se sont avérés déterminants pour le bien-être financier – plus précisément l'épargne, les

dépenses et l'endettement – indiquaient que la tendance à la baisse allait probablement se poursuivre.

Cette pression financière que vivent les employés a aussi une répercussion sur le milieu de travail. En effet, 72 % des travailleurs canadiens passent au moins une partie de leur journée de travail à gérer activement leurs finances personnelles ou à y réfléchir (contre 68 % en 2021).

Une personne active sur cinq (20 %) est consciente que le stress lié à ses finances a une incidence directe sur son rendement au travail selon l'étude. Parmi la grappe des individus stressés, ce chiffre est de 46 % (contre 39 % en 2021).

« La santé financière des employés peut être considérée comme un problème individuel, mais en réalité, elle a de grandes répercussions sur les entreprises, ajoute M. Tzanetakis. Au-delà de la perte de productivité et de la diminution de l'engagement, nos recherches antérieures ont également montré que le stress financier entraîne une augmentation de l'absentéisme, une diminution de la motivation, des relations tendues entre les collègues et un taux de roulement accru. Il s'agit là d'un enjeu opérationnel indéniable qui justifie que les employeurs y prêtent attention. »

### **LE DÉFICIT CAUSÉ PAR LES DISTRACTIONS POURRAIT ALLER CROISSANT**

L'analyse de la recherche de l'Institut national de la paie menée par le laboratoire indique également que le fléau des distractions est susceptible de s'intensifier à moins que des mesures ne soient prises en vue d'améliorer le bien-être financier des travailleurs canadiens.

L'étude montre également, sans surprise, que plus une personne est stressée financièrement, plus elle passe du temps à penser à ses finances au travail. Ceux qui se trouvent dans la grappe des financièrement à l'aise pensent à leurs finances en moyenne près de 8 minutes par jour, soit nettement moins que ceux de la grappe des stressés qui y consacrent plus de 29 minutes par jour.

« Si le bien-être financier des travailleurs canadiens continue de se détériorer comme en 2022, les entreprises doivent s'attendre à ce que les répercussions de ces distractions entravent davantage leur productivité, explique Matt Davison, doyen de la Faculté des sciences à l'Université Western et directeur du laboratoire canadien sur le bien-être financier. Face à la pénurie de main-d'œuvre actuelle, il est impératif que les entreprises veillent à ce que les employés en poste soient concentrés et mobilisés. »

### **ÉVALUER LE STRESS FINANCIER DES TRAVAILLEURS ET AGIR**

Pour aider les entreprises à comprendre les répercussions du stress financier sur la productivité de leur organisation, l'Institut national de la paie publie une nouvelle version de l'Évaluateur de santé financière pour les entreprises.

Tout comme l'Évaluateur original lancé à la fin de l'année 2021, l'outil destiné aux entreprises permet aux travailleurs de répondre à une série de questions personnelles afin

de déterminer s'ils sont plus susceptibles de se trouver dans la grappe des financièrement à l'aise, de ceux qui s'en sortent, ou des financièrement stressés. L'Évaluateur permet en outre à l'entreprise de créer un portail unique qu'elle peut utiliser pour déployer l'outil auprès de son personnel. Les résultats agrégés et non identifiables sont ensuite accessibles sur un tableau de bord personnalisé, ce qui permet aux dirigeants d'évaluer et de suivre la gravité et l'urgence du problème au sein de leur organisation.

« Une fois qu'elles auront utilisé l'Évaluateur, les entreprises pourront mettre en œuvre des stratégies éprouvées pour améliorer le bien-être financier des travailleurs dans l'immédiat et à long terme, ajoute M. Tzanetakis. En plus d'investir dans un service de paie professionnel permettant aux travailleurs de recevoir une paie exacte et à temps, les entreprises peuvent soutenir le bien-être financier en offrant des services financiers et de conseils. Elles peuvent également encourager de meilleures habitudes d'épargne en mettant en place des programmes d'épargne automatique administrés par le service de paie, avec des contributions de contreparties versées par l'employeur. »

Les entreprises peuvent commencer à utiliser la version entreprise de l'Évaluateur de santé financière en se rendant à la page suivante : <http://paie.ca/esf>.

## **À PROPOS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA PAIE**

L'Institut national de la paie fait la promotion du service de paie au Canada comme élément indispensable à la santé des entreprises au Canada, notamment en établissant LA norme professionnelle d'excellence et en transmettant son expertise essentielle. Nous fournissons les connaissances et les ressources dont plus de 40 000 professionnels de la paie ont besoin pour développer leur potentiel, dont 1,5 million d'employeurs dépendent pour le paiement annuel de 1 060 milliards de dollars en salaires et en avantages imposables, et dont les administrations publiques dépendent pour recevoir 364 milliards de dollars en retenues obligatoires qui servent chaque année à financer des programmes essentiels. Les accréditations accordées par l'Institut, les seules de ce type pour le service de paie au Canada, sont reconnues comme la référence en matière d'expertise et de professionnalisme.

- 30 -

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **Institut national de la paie – Personne-ressource**

Alison Rutka, spécialiste principale, Marque et relations publiques  
[alison.rutka@payroll.ca](mailto:alison.rutka@payroll.ca), 416-487-3380, poste 125

### **Relations avec les médias**

Chloé Lebouc, Kaiser & Associés  
[chloe.lebouc@kaiserpartners.com](mailto:chloe.lebouc@kaiserpartners.com), 514.662.3547